

FRANCE

19 février 2013

Le mot du jour :
handicap

Bientôt des villes accessibles à tous ?



Sur cette porte vitrée, tu peux voir le logo représentant les personnes en situation de handicap. Cela signifie que les personnes handicapées peuvent accéder à cette salle sans difficulté. On dit qu'elle est accessible à tous. (© AFP PHOTO/OLIVIER MORIN)

JE COMPRENDS CE QUI SE PASSE

Se déplacer relève souvent du parcours du combattant lorsqu'on est **handicapé**. Il suffit d'un rien : une marche trop haute, un couloir trop étroit, un ascenseur trop petit... Or d'ici à 2015, tous les établissements qui accueillent du public, ainsi que tous les transports en commun devront **être accessibles aux personnes handicapées**. Depuis 4 ans, l'**association des Paralysés de France** mesure les progrès accomplis par les grandes villes françaises en matière d'**accessibilité**. Pour cela, elle s'informe auprès des mairies pour noter les travaux accomplis et recueille le témoignage des personnes paralysées. Au final, chaque ville obtient une note. Et, cette année, c'est la ville de **Grenoble** qui a décroché la meilleure note. L'APF se félicite car la moyenne nationale est passée de 10 sur 20 il y a quatre ans à 13,2 sur 20 cette année. Les villes françaises ont donc procédé à de nombreux **aménagement pour faciliter la vie des personnes à mobilité réduite**. Mais il reste de nombreux travaux à faire.

J'APPRENDS UN NOUVEAU MOT

Le **handicap**, c'est tout ce qui gêne l'individu dans sa vie de tous les jours, à cause d'un problème physique, sensoriel, mental.

POURQUOI EN PARLE-T-ON ?

Parce que l'Association des Paralysés de France (APF) vient de publier la liste des villes les mieux adaptées aux personnes à mobilité réduite.

